

Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2016-2017

Les tableaux de chasse de tous les ongulés sont en hausse, excepté celui du cerf sika. Les réalisations nationales augmentent de 3 à 4 % pour le chevreuil, le sanglier et le cerf, et de 1 à 2 % pour les ongulés de montagne. Les réalisations de daims font un bond de plus d'un tiers cette année.

	Attributions	Réalisations
Cerf	86 430	61 412
Chevreuil	653 152	579 111
Sanglier	/	692 604
Chamois	15 781	12 735
Isard	3 253	2 681
Mouflon	4 450	3 170
Daim	3 270	1 472
Cerf sika	265	65

Données issues du Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Dans certains départements, ils doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.



Pour le cerf, les tableaux de chasse sont toujours en augmentation (+ 4 %). Le taux de réalisation est de 71,1 %.



Pour le chevreuil, les prélèvements, en hausse depuis trois saisons, continuent sur leur lancée avec + 3 % cette année.



Pour le sanglier, le tableau de chasse marque une légère hausse de 3,8 %.



Pour le chamois, les réalisations sont en légère augmentation (+ 2 %) par rapport à la saison précédente, le taux de réalisation passant de 78,6 % à 80,7 %.



Pour le mouflon, l'espèce est prélevée dans 29 départements. Après une année de baisse, le tableau de chasse augmente très légèrement par rapport à la saison précédente (+ 1,1 %). Le taux de réalisation est de 71,2 %.



Pour l'isard, les prélèvements sont relativement stables (+ 0,9 %), mais le taux de réalisation baisse très légèrement.



Pour le daim, l'espèce est prélevée dans 48 départements. Cette année, les réalisations augmentent fortement (+ 38,6 %) et atteignent un record historique de 1 472 animaux.



Pour le cerf sika, seuls 14 départements sont concernés par des prélèvements sur cette espèce. Ceux-ci sont en baisse pour la cinquième année consécutive (- 12,2 % par rapport à la saison précédente).

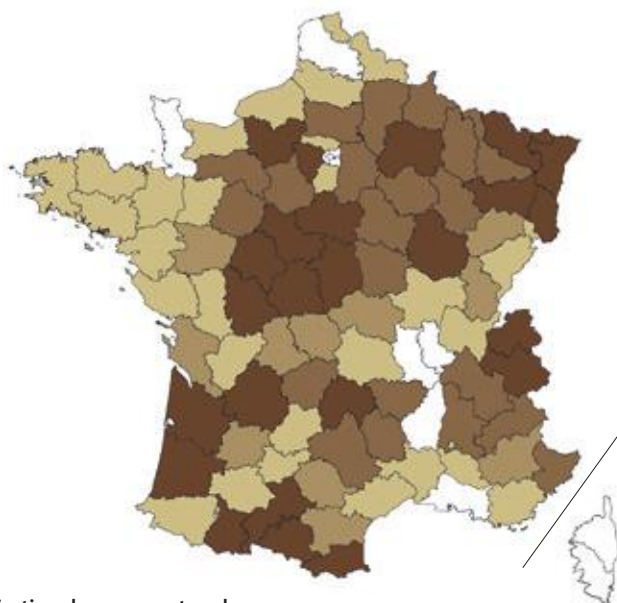
Le cerf

Cervus elaphus

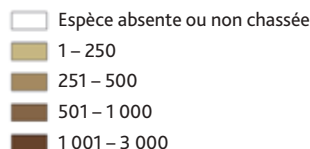


© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 86 430

Total réalisations : 61 412

Taux de réalisation : 71,1 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Somme.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Manche.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+ 48 %), les Côtes-d'Armor (+ 34 %), la Haute-Saône (+ 31 %), le Maine-et-Loire (+ 23 %), la Creuse (+22 %), la Meuse (+ 21 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Alpes-Maritimes (- 12 %), l'Alti-lier, le Doubs et la Nièvre (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : + 4 %

Progression sur 10 ans : x 1,4

Progression sur 20 ans : x 2,2

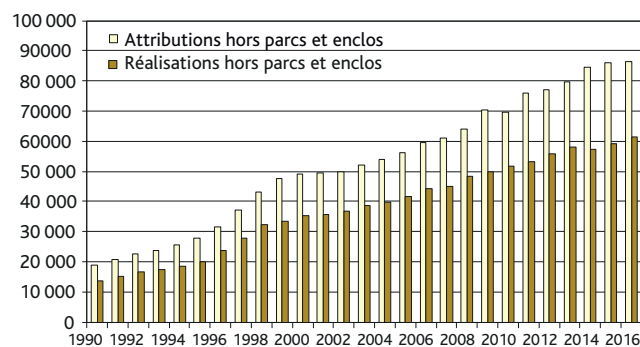


Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans **treize départements** : le Loiret (2 574), la Savoie (2 259), le Loir-et-Cher (2 222), le Cantal (2 110), le Bas-Rhin (2 065), l'Indre-et-Loire (2 050), la Dordogne (1 757), le Haut-Rhin (1 743), les Hautes-Pyrénées (1 689), la Côte-d'Or (1 533), l'Indre (1 528), les Vosges (1 522) et la Haute-Garonne (1 510).

Le **prélèvement national** aux 100 hectares boisés est de 0,4 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée.

L'Eure-et-Loir et l'Indre (1,7), la Vienne (1,5), les Yvelines et le Loiret (1,4) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 hectares boisés.



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

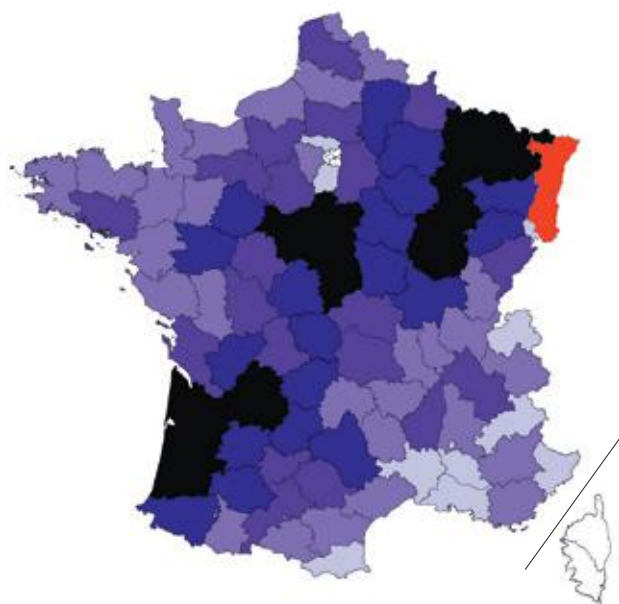
Le chevreuil

Capreolus capreolus

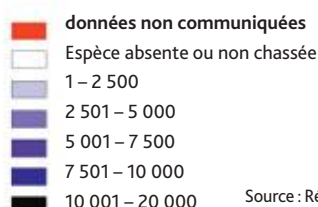


© Y. Bera/ONCFS

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 653 152

Total réalisations : 579 111

Taux de réalisation : 88,7 %

Les données de réalisation du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été estimées à partir de leurs données d'attribution et du taux de réalisation national moyen.

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Aisne (+ 19 %), les Landes et la Moselle (+ 16 %), les Bouches-du-Rhône et le Tarn-et-Garonne (+ 12 %), et le Loiret (+ 11 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Hautes-Alpes (- 31 %), les Deux-Sèvres (- 20 %) et la Seine-et-Marne (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur 1 an : + 3,0 %

Progression sur 10 ans : x 1,2

Progression sur 20 ans : x 1,6

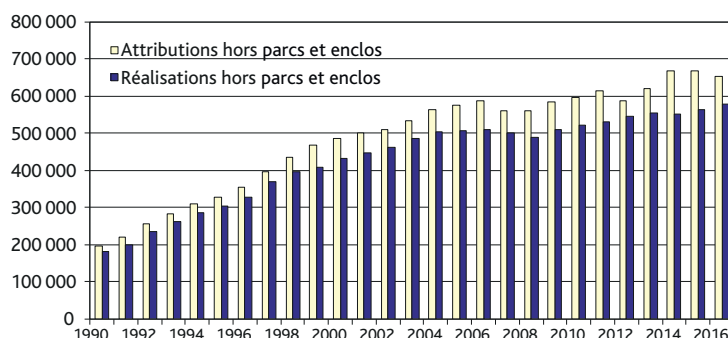
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Haut-Rhin et Bas-Rhin non pris en compte

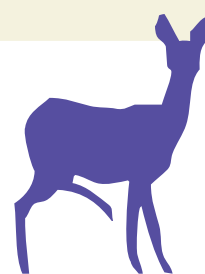
Les tableaux de chasse sont supérieurs à 10 000 chevreuils dans onze départements : la Moselle (16 736), les Landes (15 586), la Dordogne (15 252), la Haute-Marne (12 916), la Gironde (11 808), la Côte-d'Or (11 710), le Loir-et-Cher (11 246), le Cher (11 017), la Meuse (10 680), le Loiret (10 158) et la Meurthe-et-Moselle (10 023).

Le **prélèvement national** est de 1 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 3,6 chevreuils aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans la Moselle (2,7), la Haute-Marne (2,1) et la Meurthe-et-Moselle (1,9).



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.



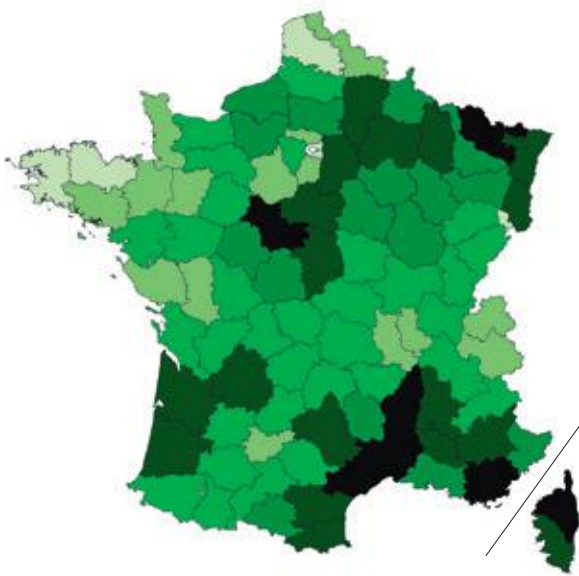
Le sanglier

Sus scrofa

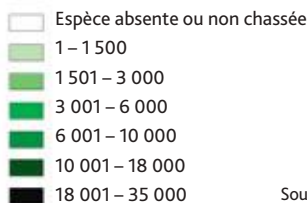


© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total réalisations : 692 604

Tableau départemental moyen : 7 368

Tableau départemental médian : 5 189

En forte hausse (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+ 50 %) et le Finistère (+ 42 %).

En forte baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Rhône (- 25 %), la Côte-d'Or (- 21 %), la Haute-Savoie (- 19 %), la Lozère (- 15 %), les Hautes-Alpes et la Savoie (- 13 %), le Nord (- 12 %), l'Ardèche, la Corse-du-Sud, le Lot et le Haut-Rhin (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur 1 an : + 3,8 %

Progression sur 10 ans : x 1,3

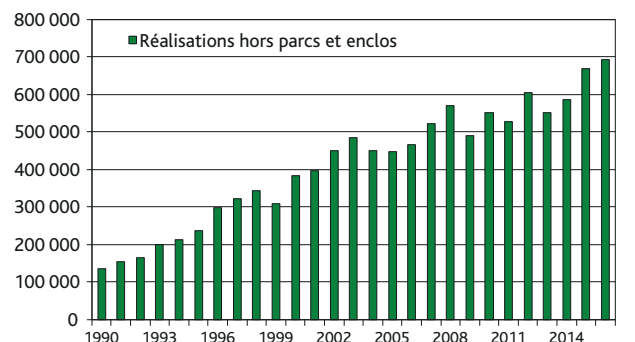
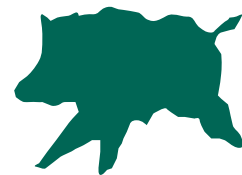
Progression sur 20 ans : x 2,1

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les prélèvements sont supérieurs à 15 000 sangliers dans dix départements : le Gard (32 227), le Var (29 020), l'Ardèche (22 791), l'Hérault (21 089), le Loir-et-Cher (19 338), la Haute-Corse (19 002), la Moselle (18 599), l'Aude (17 000), le Bas-Rhin (15 574) et la Drôme (15 532).

Le prélèvement national est de 1,3 sanglier aux 100 hectares totaux et de 4,6 sangliers aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Gard (5,5), le Var (4,8), l'Ardèche (4,1), la Haute-Corse (4,0) et l'Hérault (3,4).



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica et
Rupicapra rupicapra

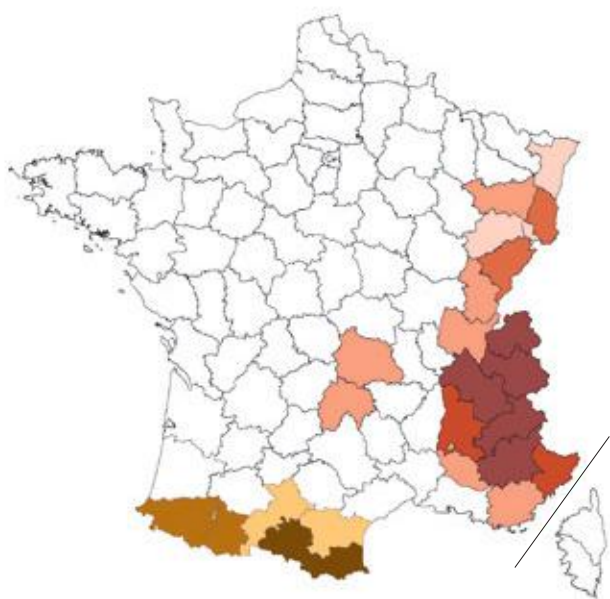


Isard
© D. Maillard

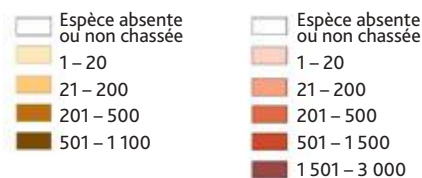


Chamois
© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

	Isard	Chamois
Total attributions	3 253	15 781
Total réalisations	2 681	12 735
Taux de réalisation	82,4 %	80,7 %

Isard

En hausse la Haute-Garonne (+ 124 %), l'Aude (+ 6 %) et les Hautes-Pyrénées (+ 3 %).

Stabilité les Pyrénées-Atlantiques et les Pyrénées-Orientales.

En baisse l'Ariège (- 4 %).

Chamois

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Puy-de-Dôme (+ 46 %), l'Ain (+ 31 %), le Var (+ 28 %) et le Cantal (+ 12 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Alpes-Maritimes (- 10 %).

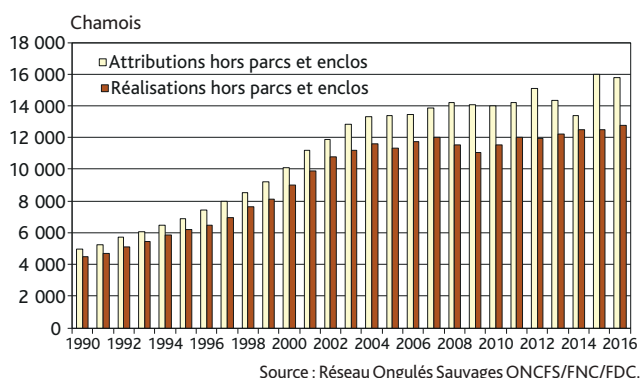
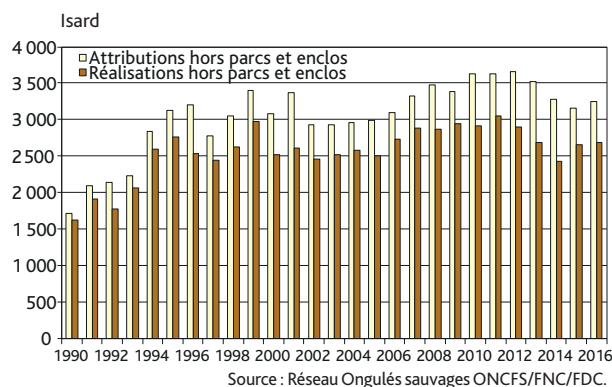
Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 réalisations ont été retenus.

	Isard	Chamois
Progression sur 1 an :	+ 0,9 %	+ 2 %
Progression sur 10 ans :	x 0,9	x 1,1
Progression sur 20 ans :	x 1,1	x 1,8

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 500 isards dans deux départements : les Pyrénées-Orientales (1 029) et l'Ariège (699).

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 560), la Haute-Savoie (1 943), l'Isère (1 830), les Hautes-Alpes (1 820), les Alpes-de-Haute-Provence (1 532) et les Alpes-Maritimes (1 006).



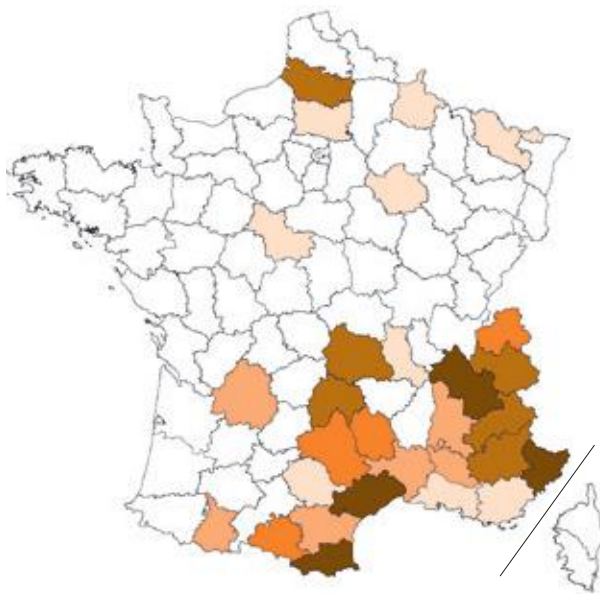
Le mouflon

*Ovis gmelini musimon x Ovis sp. et
Ovis gmelini musimon var. corsicana*

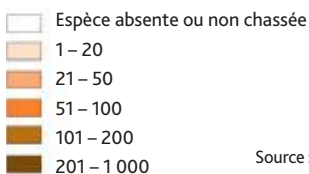


© D. Maillard

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 4 450
Total réalisations : 3 170
Taux de réalisation : 71,2 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aude, le Loir-et-Cher et la Loire.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Corrèze.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Dordogne (+ 100 %), la Somme (+ 31 %), le Cantal (+ 24 %), le Puy-de-Dôme (+ 19 %), le Gard (+ 17 %), l'Ariège (+ 16 %) et la Lozère (+ 14 %).

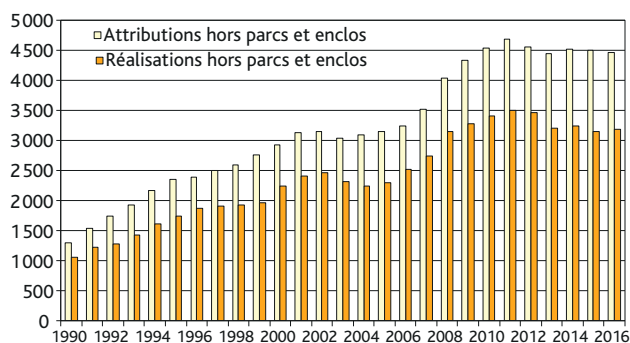
En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Vaucluse (- 37 %), l'Aude (- 19 %), la Drôme (- 17 %), les Alpes-de-Haute-Provence et la Savoie (- 16 %), et les Hautes-Pyrénées (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : + 1,1 %
Progression sur 10 ans : x 1,2
Progression sur 20 ans : x 1,7

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans quatre départements : l'Isère (535), les Pyrénées-Orientales (516), l'Hérault (472) et les Alpes-Maritimes (206).



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

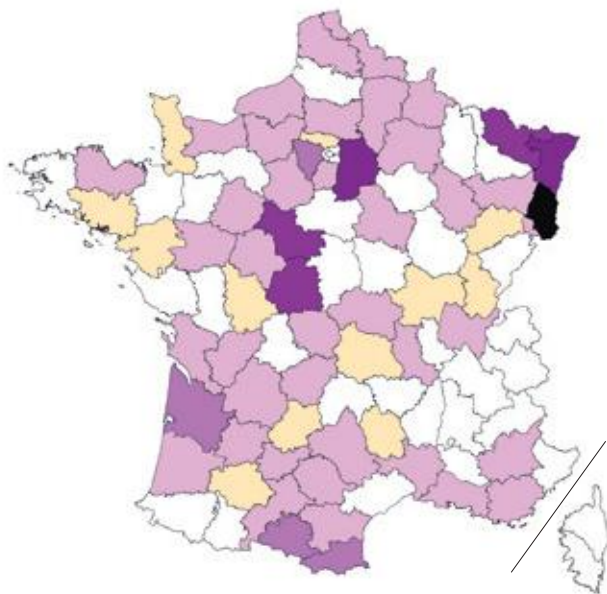
Le daim

Dama dama

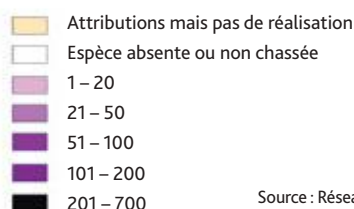


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 3 270
Total réalisations : 1 472
Taux de réalisation : 45 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron, la Charente, la Creuse, l'Eure, la Haute-Garonne, le Loir-et-Cher, le Tarn-et-Garonne, les Vosges et l'Yonne.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aube, le Cher, le Gers, le Jura, le Morbihan, la Nièvre et la Haute-Saône.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Indre (+ 154 %), la Seine-et-Marne (+ 74 %), la Moselle (+ 36 %) et le Haut-Rhin (+ 28 %).

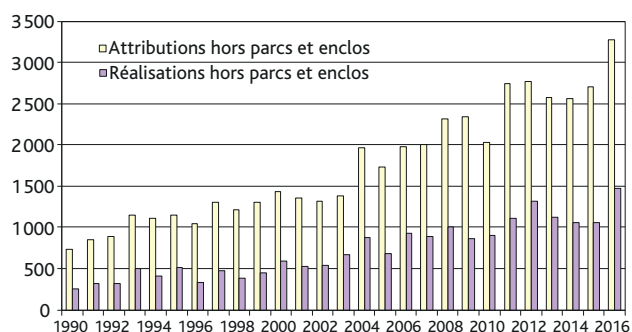
En baisse (par rapport à la saison précédente) : le Bas-Rhin (- 8 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : + 38,6 %
Progression sur 10 ans : x 1,7
Progression sur 20 ans : x 3,1

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 50 daims dans six départements : le Haut-Rhin (532), le Bas-Rhin (174), la Seine-et-Marne (157), la Moselle (75), l'Indre (61) et le Loir-et-Cher (55).

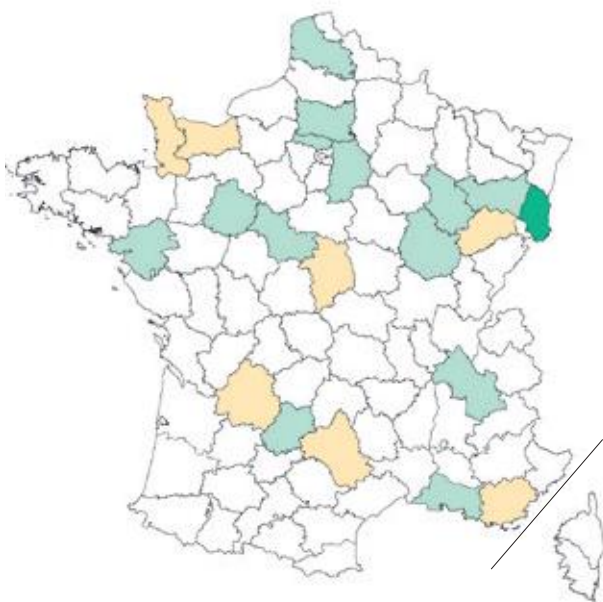


Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

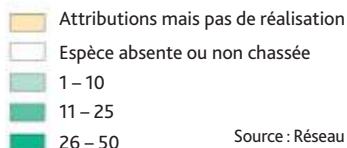
Le cerf sika

Cervus nippon

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Le tableau de chasse est supérieur à 10 animaux dans un seul département : le Haut-Rhin (26).



© B. Hamann

Total attributions : 265
Total réalisations : 65
Taux de réalisation : 24,5 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Côte-d'Or, l'Isère, la Sarthe et les Vosges.

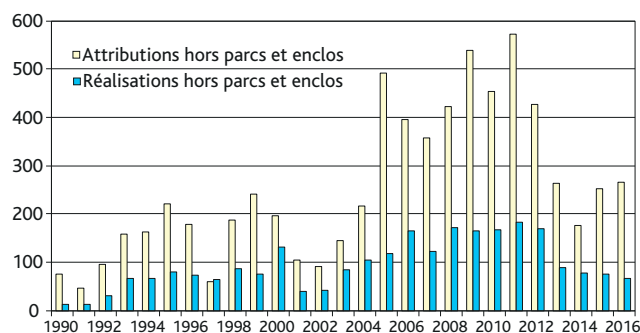
Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Dordogne, le Bas-Rhin et le Var.

En hausse (par rapport à la saison précédente) : aucun.

En baisse (par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (- 7 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : - 12,2 %
Progression sur 10 ans : x 0,5
Progression sur 20 ans : x 1



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Pour en savoir plus

Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC
e.mail : rezoos@oncfs.gouv.fr



ONCFS
Christine Saint-Andrieux
Au bord du Rhin
67150 Gerstheim
Tel : 03 88 98 47 48

ONCFS
Aurélien Barboiron
18, rue Principale
67290 La-Petite-Pierre
Tel : 03 88 71 41 09